

Budget rectificatif 5/2013: mobilisation du Fonds de solidarité de l'UE pour la Slovénie, la Croatie et l'Autriche

2013/2086(BUD) - 11/09/2013 - Acte final

OBJECTIF : adoption définitive du budget rectificatif 5/2013.

ACTE LÉGISLATIF : 2013/691/UE, Euratom.

CONTENU : le Parlement européen a définitivement adopté le budget rectificatif 5/2013 de l'Union européenne, conformément à sa résolution du 11 septembre 2013 (se reporter au résumé de la résolution).

Ce budget rectificatif porte sur l'intervention du Fonds de solidarité de l'UE, pour un montant total de **14.607.942 EUR** en crédits d'engagement et de paiement afin de fournir une aide financière à la Slovénie, à la Croatie et à l'Autriche à la suite des inondations survenues dans ces États membres à l'automne 2012.